

Fermeture Clipon – Plan B

Suite à la fermeture du Clipon et à la dotation de Dunkerque LNG pour « compenser » cette perte, le club du DFC annonce la mise en place du système de surveillance à Dunkerque pour les sorties Sud-Ouest.

Dotation de Dunkerque LNG

La subvention accordée au club a permis l'achat :

- du 4x4 pour la mise en place sur le site et les éventuelles interventions de sécurité.
- d'un bateau pour surveiller sur le site et intervenir sur des situations critiques.
- d'un minibus pour se déplacer sur des sites comme Wissant ou Wimereux lorsque le vent est Sud.
- de flammes et divers objets nécessaires à la visualisation du site et sa sécurité.
- de moyens de communication rapide pour une réactivité optimale.

Et cette même subvention permettra dans un second temps de couvrir les frais :

- de carburant pour les véhicules.
- d'entretien divers et d'assurance des véhicules.
- de rémunération des personnes chargées de la surveillance du site.
- de formation au permis bateau, formation de beach-marshall, ou diplômes fédéraux de la FFVL pour les jeunes membres du club qui seront les futurs beach-marshalls, et/ou encadrant du club (leader club).

Matérialisation du site

Le site sera visible et matérialisé de la façon suivante :

- Des flammes "Dunkerque LNG" marqueront les limites de surveillance de la zone depuis le sable.
- 1 Beach-Marshall présent dans le 4x4 sur le sable pour informer les pratiquants arrivant sur site et/ou sur l'eau en bateau pour intervention.
- Le début et la fin de la surveillance sera matérialisée selon 2 principes :
 - Flammes "Dunkerque LNG" hissées : surveillance active
 - Flammes "Dunkerque LNG" baissées : pas de surveillance

Conditions de mise place

Dès que les conditions de vent Ouest - Sud-Ouest à Sud-Ouest seront jugées comme « bonne à la navigation » par le beach-marshall. Les informations seront envoyées de la façon suivante :

1. Le président du club envoie un SMS à tous les membres du club pour signaler la surveillance avec l'heure du début et de fin de surveillance, l'endroit (Licorne, ou Bray-Dunes) et éventuellement les conditions de vent sur place.
2. Ensuite l'information est envoyée sur le web par la page Facebook du club et le forum Fun & Kite.

Si les conditions sont jugées comme « non navigable » un déplacement sera proposé aux membres du club sur Gravelines, Wissant, Wimereux, ou le Touquet avec l'ordre de priorité suivant : Jeunes du DFC, et adultes du DFC. La diffusion de l'information sera faite uniquement par SMS et les premiers à répondre directement seront les premiers servis selon l'ordre de priorité décrit précédemment.

Conduites à tenir en tant que pratiquant

Prévenir le beach-marshall que l'on va se mettre à l'eau, et naviguer dans la zone délimitée.

Nous rappelons que les sorties par vent off sont fortement déconseillées pour les débutants même sur site surveillé. La surveillance en mer de la zone n'est pas faite pour aider des débutants à décoller leur aile, mais bien pour intervenir sur des pratiquants confirmés qui rencontreraient des problèmes de sécurité ou qui seraient en situation de danger. L'apprentissage doit donc se faire en école !

Le beach-marshall se réserve le droit d'inciter fortement un pratiquant à pas naviguer s'il estime qu'il n'a pas un niveau suffisant.

Même si la surveillance de la zone se fait pour tous les pratiquants confirmés licenciés ou non, nous recommandons fortement à tous les pratiquants d'être licenciés pour être couvert en cas d'accident. Le club du DFC ne pourrait être tenu responsable en cas d'accident, d'autant plus si le pratiquant n'est pas licencié.

Les règles de navigation sur la zone sont les mêmes que les règles habituelles recommandées par la FFVL.